

RÉSUMÉ :

COÛT ET PAIEMENT À LA CLINIQUE 554

Un examen secondaire des données anonymisées de la clinique a révélé que 1007 avortements chirurgicaux ont été pratiqués à la Clinique 554 entre 2015 et 2022. Une baisse significative des chiffres à partir de 2018 était probablement due à une combinaison de facteurs, notamment de la mise en place de la couverture de l'Assurance-maladie pour le Mifegymiso, de la fermeture du cabinet de médecine familiale de la Clinique 554 et des restrictions de la COVID-19 sur les déplacements. Les avortements chirurgicaux pratiqués à la Clinique 554, la seule clinique du Nouveau-Brunswick à offrir ce service, coûtent entre 700 et 850 dollars en fonction de l'âge gestationnel, le coût plus élevé servant à couvrir les dépenses supplémentaires associées aux avortements après 14 semaines. Ces frais sont restés les mêmes depuis l'époque de la clinique Morgentaler.

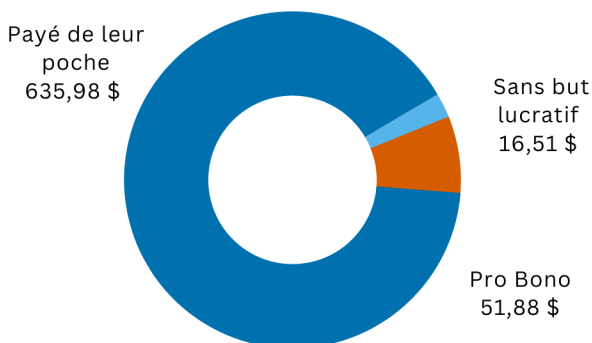
Les scientifiques qui s'intéressent au fonctionnement et à l'impact des politiques de soins de santé, comme le règlement 84-20 de la loi sur le paiement des services médicaux, se demandent comment ces 1 007 avortements chirurgicaux ont été payés.

Comme c'est le cas pour de nombreux services non couverts par l'Assurance-maladie, la majorité des avortements pratiqués dans les cliniques sont payés par les bénéficiaires. 85,3 % ayant bénéficié d'un avortement chirurgical à la Clinique 554 ont payé l'intégralité des frais, 7,94 % ont payé en partie de leur poche et en partie grâce à une aide financière, et 5,46 % ont payé l'intégralité des frais grâce à une aide financière. Les 1,29% restants ont été entièrement financés par d'autres sources. L'aide financière a pris la forme de dons, de subventions d'organismes à but non lucratif et de travail bénévole de la part de la clinique, qui a fourni gratuitement un soutien administratif pour obtenir le financement nécessaire.

Au total, plus de 93 % des personnes ont contribué financièrement à leur avortement chirurgical à la Clinique 554. L'ensemble de ces paiements totaux et partiels s'élève à 640 430 dollars. De ce total, 549 530 \$ ont été payés par des personnes ayant déclaré vivre au Nouveau-Brunswick. Cela exclut les paiements effectués par les 132 personnes qui n'ont pas divulgué d'adresse à la Clinique 554 et qui auraient pu vivre à l'intérieur ou à l'extérieur du Nouveau-Brunswick.

Au total, plus de 93 % des personnes ont contribué financièrement à leur avortement chirurgical à la Clinique 554. L'ensemble de ces paiements totaux et partiels s'élève à 640 430 dollars. De ce total, 549 530 \$ ont été payés par des personnes ayant déclaré vivre au Nouveau-Brunswick. Cela exclut les paiements effectués par les 132 personnes qui n'ont pas divulgué d'adresse à la Clinique 554 et qui auraient pu vivre à l'intérieur ou à l'extérieur du Nouveau-Brunswick.

RÉPARTITION DES COÛTS MOYENS



Un peu plus de 5 % des personnes ont compté sur des subventions à but non lucratif et des dons de la clinique pour obtenir le financement nécessaire à leur avortement. Cela représente un total de 16 625,00 \$. En moyenne, chacune de ces personnes a reçu 302,27 \$ de ces sources.

Autrement dit, la personne moyenne qui s'est rendue à la Clinique 554 pour un avortement chirurgical au cours de ces années a payé 635,98 \$ de sa poche, a reçu 51,88 \$ de travail pro bono et 16,51 \$ provenant de subventions et de dons à la clinique.

MOYENS DE PAIEMENT DES BÉNÉFICIAIRES

